



# DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE

## SAISON 2019-2020

### PV N° 3 COMITE DIRECTEUR District de Football Tarn & GARONNE

*REUNION DU 28.10.2019*

Présidence : Jérôme BOSCARI

Présents : Mesdames Marie Line BALDASS, Christelle BOSCARI. Messieurs : Jean Yves ARRIGONI Christian AUGER, Antoine CARRASCO, Philippe COLLADO, Alain CORONADO, Jean Pierre FAURE, Michel LEPKOWICZ, Nicolas NEZRY, Jean Claude SOLETO, Dany SOWINSSKI, Bernard LABROUE, Alexandre MOUDDEB TROJET, Jean RAUZY, Jean Jacques ROYER, Daniel RONZE.

En présence de M MARENCO Commissaire aux Comptes

Assistent à la réunion : Messieurs Daniel TRISTAN (CTD) Romaric ARNON CT DAP

Excusés : Madame Myriam JUTGLA, Messieurs : Jean Luc GOUZE, Maxime BERGUIT, Jean Claude MOULIERAC

Ouverture de la séance : 19H15 par Jérôme BOSCARI

Monsieur Jérôme BOSCARI remercie chaleureusement Monsieur MARENCO - Commissaire aux Comptes- d'honorer de sa présence cette réunion du Comité de Direction ainsi que les membres présents et passe à l'ordre du jour

Est soumis au vote l'approbation

- du PV N° 2 du 26 Aout 2019 : Approuvé par le Comité Directeur
- PV Assemblée générale d'été du 20/06/2019. Sous réserve de modifications suite intervention de Monsieur Alain CORONADO concernant le vœu n° 2 présenté à l'assemblée générale).



### **POLE ADMINISTRATIF**

#### **Informations diverses du Président**

- Modification des Statuts du District suite AG de la Ligue du mois de Juin : Le Président fait lecture de modifications apportées aux Statuts qui seront présentés à l'Assemblée générale des clubs.

#### **Le Comité Directeur valide les modifications à l'unanimité**

- ART 117.B

Demande de non application de cet article pour les joueurs ou joueuses U18-U19 mutant après la période normale. Ces joueurs ou joueuses pourront évoluer en catégories séniors sauf si les clubs possèdent une équipe leur permettant d'évoluer dans leur catégorie.

**Le Comité Directeur valide les modifications à l'unanimité.**

- L'Assemblée Générale Financière de la saison 2018/2019 se tiendra le vendredi 29 novembre 2019 à Lacourt st Pierre. Le Président propose l'ordre du jour qui est validé à l'unanimité.

- Concernant les médailles le président demande que chaque membre du comité directeur remplisse la fiche d'information pour l'attribution des médailles. La même demande est envoyée aux clubs.

#### **Le Président fait lecture des courriers envoyés par les clubs :**

- Courrier du club de Mirabel qui demande une dérogation pour deux joueurs U17 pour un sur classement. Conformément aux règlements et aux décisions prises par le comité Directeur nous ne pouvons donner une issue favorable cette saison à cette demande mais unanimement le Comité Directeur décide de faire une proposition de modifications à l'Assemblée Générale d'été.

Le Comité Directeur valide les récompenses et la liste des Clubs pour les récompenses de la Caisse des joueurs

- Courrier de Mr DEPASSE De GOLFECH concernant le championnat D5. Nous tenons compte des remarques et la modification des championnats voté en AG d'été pour la saison prochaine vont dans ce sens et permettra de limiter au maximum que ce type de situations ne se reproduisent.



#### **POLE FINANCIER**

Michel Lepkowicz, Trésorier Général du District du Tarn et Garonne, accompagné du Commissaire aux Comptes, Monsieur Marengo présente le compte de résultat pour la saison 2018-2019 qui sera présenté lors de l'Assemblée Générale du 29 Novembre prochain à Lacourt St Pierre.

**Compte résultat et bilan approuvés à l'unanimité par le comité directeur. ANNEXE 1 ET 2**

#### **Dossier financier**

Suite au courrier de Mr FAUVEAU concernant le dossier du Club de Nègrepelisse Montricoux le comité Directeur prend acte et le versement sera effectué.



#### **COMMISSION GESTION DES COMPETIONS** Jean Claude SOLETO

**Championnat féminines seniors:** Suite à la réunion des responsables des clubs seniors Féminin. Dans sa volonté de structuration et de pérennisation du football Féminin le Comité directeur valide les demandes de sur classement de 3U17F et de 2U16F en catégorie seniors féminin.

En coupe d'Occitanie un double prélèvement en frais d'arbitrage a été effectué, le nécessaire sera fait pour la régularisation.

Tirages des coupes le jeudi 7 novembre 2019 au siège du district.



## **POLE TECHNIQUE**

**Daniel Tristan** Nous fait part que dorénavant les formations sont gérées par l'IR2F, et concernant les pièces manquantes des stagiaires pour les module,s cela engendre des problématiques

**Romarc Arnon.** Soulève que deux clubs du district

Demandent une dérogation concernant les féminines :

- le club de Lavit demande qu'une U16 F puisse jouer en U15 F
- le club de Lamagistere demande que deux U14 F puissent jouer en U13 F
- Le club de Garonne Gascogne demande qu'une U14 F puisse jouer en U13 F
- Le club Val roc (Lot) demande qu'une U14 F puisse jouer en U13 F
- Le club de Monclar Quercy Vert demande qu'une U12F puisse jouer en U11 F

Le comité directeur n'étant pas contre cette dérogation l'accepte sous réserve que celles-ci ne soient pas systématiques mais étudiées cas par cas.

## **SERVICE CIVIQUE** Marie Line BALDASS

Après réception candidature et entretien individuel, le profil de cette candidate ne correspondait pas aux attentes du poste et de fait nous ne pouvions donner une suite favorable.



## **POLE TERRAINS et INFRASTRUCTURES** Jean Pierre FAURE

Informe le comité que tous les terrains sont conformes, et que trois dossiers FAFA sont en cours Castel Gandalou Bourg de Visa et Grisolles.



## **Informations diverses**

**Alexandre Trojet** rappelle que le Foot salle débutera le Lundi 4 novembre 2019. A ce jour 8 équipes sont engagées dans ce championnat.



L' Ordre du jour étant épuisé le Président clôt la réunion du Comité Directeur

Le Président

Jérôme BOSCARI

Le secrétaire de séance

Daniel RONZE

## DISTRICT DE TARN ET GARONNE

### COMPTE DE RESULTAT

du 01/07/2018 au 30/06/2019

CHARGES	N	N-1	PRODUITS	N	N-1
	12 mois	12 mois		12 mois	12 mois
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Livres et objet	15 384	4 381	Ventes livres et objets	550	1 365
Eau et électricité	2 361	2 413	Avis de démission	13 633	11 092
Équipements/fournitures/matériels	21 861	25 508	Cotisations club	8 700	8 850
Licences/imprimés/insignes	4 343	6 560	Frais de secrétariat	6 960	7 080
Locations/crédit-bail	13 153	9 816	Licences/cotisations membres	52 046	33 139
Entretien	4 645	4 719	Amendes	97 055	90 925
Assurances	1 226	2 139	Réclamations et appels	200	400
Honoraires	5 250	5 050	Stages	12 980	11 325
Dons/Publicité	372	1 059	Engagements	36 927	40 272
Stages	13 972	11 698	Recettes finales	1 313	572
Déplacement/assemblée/réception	31 734	28 254	<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>230 363</b>	<b>205 020</b>
Cotisations	170	470	<b>SUBVENTIONS</b>		
Poste et téléphone	6 470	6 597	Ligue	31 510	32 799
Frais bancaires	761	871	F.F.F.	44 100	27 626
Formation	1 830	570	C.N.D.S.	14 000	11 990
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>123 533</b>	<b>110 105</b>	Conseil Général	40 000	40 000
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>5 910</b>	<b>3 599</b>	Emploi civique	28 373	0
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>258 960</b>	<b>207 299</b>	Aide C.T.D.A.P et C.T.P.P.F	42 599	28 195
(Dont Service Emploi Civique : 26 641€)			Divers	28 010	15 100
<b>DIVERS</b>			Dons bénévoles	25 086	24 578
Amortissements/Provisions pour risques	72 764	32 719	<b>Total subventions</b>	<b>253 678</b>	<b>180 288</b>
Autres charges gestion courante	2 625	2 475	<b>DIVERS</b>		
Charges financières	2 877	2 621	Produits gestion courante	1 367	885
Dons bénévoles	24 486	24 578	Remboursements divers	4 041	6 854
Charges exceptionnelles	1 774		Produits financiers	4 573	4 993
<b>Total divers</b>	<b>104 526</b>	<b>62 393</b>	Produits exceptionnels	10 119	0
<b>EXCEDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>23 058</b>	<b>14 865</b>	Reprise provisions / tft charges	1 600	0
			Quote part subv.investissement	10 246	221
			<b>Total divers</b>	<b>31 946</b>	<b>12 954</b>
			<b>DEFICIT DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>515 987</b>	<b>398 261</b>	<b>TOTAL</b>	<b>515 987</b>	<b>398 261</b>



# DISTRICT DE TARN ET GARONNE

## BILAN AU 30/06/2019

ACTIF	N	N-1	PASSIF	N	N-1
	12 mois	12 mois		12 mois	12 mois
<b>IMMOBILISATIONS</b>			<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Terrain	39 683	39 683	Fonds associatif	383 891	369 025
Immeuble	294 828	314 819	Résultat de l'exercice	23 058	14 865
Matériel mobilier bureau	0	516	Subventions d'investissement	151 938	162 184
Cautions	—	—	<b>Total capitaux propres</b>	<b>558 886</b>	<b>546 074</b>
<b>Total immobilisations</b>	<b>334 511</b>	<b>355 018</b>	<b>PROVISIONS</b>		
<b>STOCKS</b>	0	0	Provision retraite	54 600	32 343
<b>CREANCES</b>			Provision pour charges	77 688	49 288
Créances clubs, Arbitres	30 856	16 878	<b>Total provisions</b>	<b>132 288</b>	<b>81 631</b>
Fournisseurs collectifs	2 255	165	<b>FONDS PROPRES</b>	<b>691 174</b>	<b>627 705</b>
Produits à recevoir	78 354	40 872	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Compte courant Ligue/FFF	129 146	69 530	Emprunts	76 625	101 737
Subvention d'investissement à recevoir	35 670	53 155	<b>AUTRES DETTES</b>		
Autres créances	469	—	Collectif Arbitres/membres	87	20
<b>Total créances</b>	<b>276 750</b>	<b>180 600</b>	Créances clubs, Membres, Arbitres	59 200	51 497
<b>DISPONIBILITES</b>			Dettes sociales	5 192	1 783
Compte à terme	155 000	155 000	Dettes fiscales	11 010	7 533
Crédit Agricole	7 744	10 781	Divers - charges à payer	—	—
Compte sur livret	91 369	85 258	<b>Total dettes</b>	<b>75 489</b>	<b>60 834</b>
Caisse	55	343	<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>25 500</b>	
Interets à recevoir	1 513	1 460			
<b>Total disponibilités</b>	<b>255 681</b>	<b>252 842</b>			
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>1 846</b>	<b>1 815</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>868 789</b>	<b>790 275</b>	<b>TOTAL</b>	<b>868 789</b>	<b>790 275</b>

